



Grand Port Maritime de Marseille

Mardi 14 octobre 2014, notre classe de première ES médias s'est rendue dans la ville de Marseille à la découverte de son port autonome appelé aujourd'hui Grand Port Maritime depuis le décret du 8 octobre 2008.

Ouvert en 1966, c'est l'extension du port réalisée à l'écart de la ville, dans le Golf de Fos, due à l'activité croissante du port de Marseille, que notre classe a visité. Il a le statut de Grand Port Maritime depuis 2008. Ce nouveau statut induit la privatisation et l'ouverture à la concurrence du chargement des marchandises, alors géré par les ports autonomes. Cette privatisation a permis d'endiguer les nombreuses grèves des « Loups Blancs », les dockers, qui immobilisaient le trafic, et entraînaient une importante perte d'argent et de fiabilité auprès des clients du port.



Le Grand Port Maritime de Marseille est aujourd'hui le 1er port français, le 2ème port méditerranéen, le 6ème port européen et le 3ème port pétrolier au Monde. Le bassin de Fos se délimite sur 10 000 hectares de terre plein et 2000 hectares d'eau de mer. Ce port est gigantesque ! Sur les deux

bassins se répartissent plus de 43 500 emplois et 25 terminaux, qui vont des croisières, aux réparations navales, aux terminaux de vrac. À Fos se concentre surtout, les terminaux pétroliers, méthaniers et arcelliers, avec un pipeline qui en assure l'acheminement des GNL, les terminaux sont directement reliés aux transports des marchandises. Aujourd'hui à Fos on dénombre 800 000 conteneurs (200 000 sur Marseille), les bateaux de marchandises sont toujours de plus en plus en gros. Le plus imposant qu'a accueilli le Grand Port Maritime, était le Jules Verne, qui contenait plus de 16 000 conteneurs. Il y a une course au gigantisme sur ces paquebots, et le port doit sans cesse penser à agrandir ses darses et leurs tirants d'eau.

Sur le site, l'entreprise Arcelor Mittal s'est installée et créée 2500 emplois. Elle est « chouchoutée » par le port, car elle est une importante cliente.

C'est un port de transit et non de stockage. Il est donc multimodal pour permettre une meilleure évacuation des marchandises. Aujourd'hui, même si 80 % des marchandises sont évacuées par les routes, l'évacuation se fait aussi par le réseau ferré et Marignane (aéroport). Le bassin est aussi relié au Rhône (un canal en projet de 50 millions d'€ a pour but de faciliter ce ralliement).



C'était une employée du port qui nous a présenté le bassin. Elle nous a aussi expliqué l'aménagement du bassin de Fos. Il est situé en Camargue, près de salins, et des parties de son site sont sanctuarisées. Sur les 10 000 hectares, il y a 3000 hectares d'espaces naturels sur lesquels se regroupent plus de 150 espèces animales. Le port doit donc faire face à des contraintes environnementales. Il ne peut pas construire là où il veut. Il doit respecter des normes environnementales. Nous avons tous pu noter un certain agacement dans le ton de l'employée, quand elle nous parlait d'écologistes qui s'opposaient à la construction de nouvelles infrastructures.

D'un côté, nous sommes d'accord pour dire que plus le port se développe mieux cela est, mais il faut bien prendre en compte cet écosystème rare.

Le port adopte une politique environnementale visant à économiser l'eau, à recycler ses déchets, et à être autonome en énergie, avec des entrepôts recouverts de panneaux photovoltaïques et un parc de 25 éoliennes terrestres et quelques autres off-shore.

Aller à la découverte du Grand Port Maritime de Marseille nous a permis de comprendre réellement les échanges commerciaux qui s'opèrent aujourd'hui et la mondialisation des transports.

Juliette Mathieu, Desbois Vincent, Catil Lola, 1ES 2